

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

Position: N°12

Temps de Parole: 3 Min

Examen Périodique Universel de Nauru

Déclaration de :

AMINE BAHNINI CONSEILLER

S.E. l'Ambassadeur Mohamed AUAJJAR

**Ambassadeur, Représentant Permanent du
Royaume du Maroc**

Genève, le 03 Novembre 2015

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le représentant de la République de Nauru pour la présentation du rapport national de son pays.

Le Maroc encourage la République de Nauru dans ses efforts louables de promotion des droits de l'homme, les différentes conventions signées ainsi que les actions prises suite à l'examen périodique précédent illustrent à cet égard la détermination du gouvernement de Nauru dans ce domaine.

Le Royaume du Maroc apprécie l'importance que le Gouvernement de Nauru accorde aux droits de l'homme, une importance qui est reflétée par le nombre d'organisations gouvernementales concernées par les droits de l'homme et qui œuvrent toutes à la consolidation des fondements d'une société respectueuse des droits humains.

Ma délégation salue l'adhésion de Nauru à la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes en 2011 et se félicite de l'adoption par le gouvernement de Nauru d'une Politique Nationale pour la Femme, ayant pour but notamment: d'accroître la représentativité féminine à des postes de responsabilité, d'éliminer toutes les formes de violences faites aux femmes, et d'améliorer l'équité économique entre les genres dans le milieu travail.

Le Maroc est également encouragé par la décision de Nauru de mettre au point une stratégie d'adaptation aux changements climatiques fondée sur les Droits de l'Homme et d'œuvrer en collaboration avec les Nations Unies et d'autres organisations régionales pour réduire les effets de la dégradation de l'environnement.

Conscient des efforts consentis malgré des ressources limitées et tenant compte de l'ampleur et de la difficulté de la tâche qu'il reste à accomplir, le Maroc souhaiterait faire les deux recommandations suivantes :

1- Envisager la ratification de la Convention Internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale.

2- Poursuivre les efforts de renforcement du rôle du plan d'action national pour les femmes.

Enfin, ma délégation est confiante dans la réussite de la République de Nauru pour relever les défis à venir en matière des droits de l'Homme. Elle démontre son apport et son attachement à la réalisation de l'effectivité des droits humains.

Je vous remercie Monsieur le Président.